

## bourse du mérite

Par **Katharina**, le **16/12/2009** à **07:59**

Coucou à tous,

Dans de nombreux posts j'ai souvent pesté contre l'état qui ne donne pas assez d'aides aux étudiants.  
( Certes dans mon cas pas de frais d'inscription et transport gratuit, mais pour payer les livres c'est pas évident ).

J'ai eu l'immense surprise de recevoir la bourse du mérite il y a quelques jours pour ma licence ( alors même que je n'avais réalisé aucune démarche pour l'avoir, ne pensant pas être assez bonne. )

Pour indication elle est de 1800 euros.

Tout ça pour dire que pour les étudiants qui ont des difficultés d'argent il faut s'accrocher et le travail finit toujours par payer ;)) image not found or type unknown

Personnellement si je réussis l'examen d'entrée à l'école des avocats cela me permettra de payer l'école sans faire un nouveau crédit. Ça fait plaisir d'être soutenu.

Par **Yann**, le **16/12/2009** à **08:42**

[img:wma9l7ul]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Respect/0012.gif[/img:wma9l7ul]

Par **Gab2**, le **16/12/2009** à **12:37**

Bonjour,

Je peux me tromper mais dans le cadre de la bourse du mérite, tu fais également l'objet d'un parrainage par un haut magistrat (âgé ou à la retraite) censé t'aiguiller et t'aider dans la suite de ton cursus.

Tu sais comment ça se passe?

Par **jeeecy**, le **16/12/2009** à **17:40**

;)

congratulations Image not found or type unknown

;)

une de plus qui réussit Image not found or type unknown

:-!

ca fait plaisir de soutenir les utilisateurs du forum quand ils ont tous de si bons résultats Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **16/12/2009** à **18:59**

:wink:

:lol:

Wouhou, félicitations ! Image not found or type unknown J'imagine ta tête quand tu as eu la nouvelle Image not found or type unknown

Ce genre de bourse est vraiment un encouragement. C'est peut-être le premier pas vers de nouvelles récompenses, continue comme ça. Le pouvoir aux filles !

Par **Katharina**, le **17/12/2009** à **00:22**

:D/

Merci à vous Image not found or type unknown

::)

Je ne suis pas du tout au courant pour le parrainage, je vais me renseigner Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **17/12/2009** à **13:36**

:ymapplause:

FELICITATIONS KAT !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! Image not found or type unknown

t'étais major de promo l'année dernière ?

Par **Katharina**, le **26/12/2009** à **00:26**

Merci !

Non je n'ai pas été major de promo ; en fait on a jamais eu le classement donc je sais qu'une personne a eu une meilleure mention que moi. Il suffit d'être dans les trois premiers élèves boursiers.

L'avantage est qu'en droit il y a plein de friqués, donc + de chances de faire partie des 3

élèves boursiers lol Image not found or type unknown

Par **ju713**, le **28/05/2012** à **00:08**

Bonjour,

Je sais que ton post date d'un moment, mais je voulais savoir combien de temps après tes résultats tu avais eu cette bourse, et si tu l'as eu au cours de la licence (par exemple résultats de L2 ...) ou bien une fois celle-ci validée.

Merci! :)

Par **bulle**, le **28/05/2012** à **08:29**

Bonjour,

[citation]Je sais que ton post date d'un moment, mais je voulais savoir combien de temps après tes résultats tu avais eu cette bourse, et si tu l'as eu au cours de la licence (par exemple résultats de L2 ...) ou bien une fois celle-ci validée. [/citation]

Ce sont les résultats de L3 qui sont pris en compte. Mais il faut, bien sûr, être boursier en L3 et en M1 pour l'avoir. La bourse est versée en même temps que les bourses normales au cours de l'année de M1, ce qui donne 200€/mois pendant 9 mois.

Par **Johnjohn54**, le **28/05/2012** à **17:59**

Bonjour,

La bourse est versée en même temps que les bourses normales au cours des années de M1 et de M2, ce qui donne 200€/mois pendant 18 mois.

Par **Juliette Lambert**, le **28/05/2012** à **19:13**

D'accord merci ! Donc .. rien pour la L1 ni L2...

Par **Guang Li**, le **29/05/2012** à **02:20**

^Oui

Par **Johnjohn54**, le **29/05/2012** à **08:34**

Si, pour les 3 années de licence il existe une aide au mérite, mais pour cela il faut avoir eu le bac mention très bien !

Par **Camille**, le **29/05/2012** à **09:47**

Bonjour,

A tout hasard, vous avez déjà jeté un coup d'oeil à ces deux sites ?

<http://vosdroits.service-public.fr/F12214.xhtml>

et

[http://www.cnous.fr/\\_vie\\_15.htm](http://www.cnous.fr/_vie_15.htm)

avec

[http://www.cnous.fr/\\_vie\\_264.htm](http://www.cnous.fr/_vie_264.htm)

ou encore

[http://www.cnous.fr/\\_vie\\_266.htm](http://www.cnous.fr/_vie_266.htm)